Parent didelot
Correspondant
à remiremont.

Le chirurgien doit-il faire L'extraction
De la tête du fétus restée dans L'uterus
ou doit laisser le soin de son expulsion
à La nature?

Cette question qui a sûrement été traitée
Contradictoirement dans le sein de L'académie,
ne doit plus être un problême pour elle; mais
comme elle n'en a pas encore donné la solution
au public, je vais lui présenter quelques observations
sur le sujet; trop flatté, si elles pouvaient
trouver place dans le corps des preuves qui
doivent servir à établir des principes solides
sur un sujet si intéressant.

1ere Observation. Il y a environ 3 ans et demi
que je fus appellé sur les onze heures du soir
pour La femme d'un particulier de La ville de
Remiremont, qui avait déja eu sept enfans. La
sage-femme me dit que, L'enfant étant dans une
mauvaise situation, elle avait été obligée d'aller
chercher les pieds; mais qu'arrivée à la tête, elle
avait rencontré un obstacle qu'elle n'avait pu
vaincre, malgré tous ses efforts. L'enfant avait
été tiré avec tant de force par cette sage-femme
et par le mari de La malade, qu'ils avaient causé
des douleurs inouies et La mort de L'enfant. Après
avoir introduit le doigt index jusqu'à la bouche,
j'abbaissoi le menton qui seul fait quelquefois
L'obstacle de La sortie; j'appuyai les doigts de
L'autre main sur le derrière de La tête, alors

ARC 29
d 1 n° 14

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

je fis tirer l'enfant de droite et de gauche, cependant avec douceur, parceque je craignais le décolement total qui n'était pas éloigné. D'ailleurs les mouvemens latéraux me parurent assez inutiles, puis qu'ils ~~se perdaient~~ ne pouvaient contribuer en rien au succès de mon opération : ils se perdaient dans le lieu où il y avait séparation des vertèbres. Ce fut donc envain que j'employai ce procédé et d'autres pendant plus de trois-quarts d'heure ; je ne rougis pas d'avouer que je ne savais quel parti prendre. Cependant la malade avait des douleurs continuelles et violentes. je pensai que si je laissais le soin de l'expulsion de cette tête à la nature, sans doute les contractions utérines seraient plus efficaces que les secours que j'avais mis en usage ; mon espérance ne fut pas trompée, car une demi-heure après, la tête sortit par le secours seul des contractions utérines.

Instruit par cette observation combien la nature était puissante, quand elle n'était pas gênée dans ses opérations, j'en profitai dans une circonstance qui se présenta bientôt après, et j'eus lieu de reconnaître que les efforts de l'accoucheur, en cette occasion, sont infructueux et nuisibles, parceque la nature se suffit le plus souvent à elle-même.

2.e Observation. La femme d'un avocat de la ville que j'habite, d'une constitution délicate, et ayant le genre nerveux très sensible, me fit prier de me rendre chez elle pour l'accoucher ; elle était

et demi
grosse de sept mois; le travail étant déclaré, je décidai qu'elle accoucherait, mais selon toutes les apparences, que l'enfant présenterait les pieds, ce qui arriva. Les eaux étant écoulées, j'amenai l'enfant, jusqu'à la poitrine, je dégageai les bras et je parvins jusqu'au cou. Soit que l'orifice se resserrât autour de cette partie, soit que la tête se trouvât trop grosse, relativement à l'étroitesse du bassin, les moyens ordinaires de l'art furent insuffisans. je me gardai bien de tirer avec violence, j'attendis des contractions utérines qui un demi-quart d'heure après, favorisèrent l'expulsion de la tête de l'enfant qui a vécu.

Ces deux observations démontrent déja que la nature se suffit à elle-même, en l'aidant seulement par des moyens doux. Les suivantes vont encore mieux le faire voir.)

3^e. Observation. Dans le courant de janvier dernier, on vint me chercher pour aller au village de Coravillaires, distant de 3 lieües de chez moi, pour une femme dont la tête du fétus était restée dans la matrice. Arrivé à peu près à trois quarts d'heures de la maison où je devais me rendre, je trouvai un exprès qui venait à ma rencontre, pour me faire retourner, parceque la tête était sortie. Désirant m'instruire des moyens qu'on avait employés, je continuai ma route et j'appris que la sage-femme n'ayant pu terminer l'accouchement, avait demandé le ministère de deux hommes forts et vigoureux qui un instant après, avaient amené le corps, mais que la tête était restée.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

sur ces entrefaites, on avait envoyé chez moi, et que pendant ce temps, la tête était sortie seule, parcequ'il était survenu des douleurs violentes à la malade, lesquelles en avaient sans doute occasionné l'expulsion. je me fis représenter cet enfant, il avait le corps noir, l'épiderme s'en séparait, ce qui me fit juger qu'il était mort depuis quelques jours.

4.e Observation. Il y a quelques années qu'un chirurgien de ma connaissance, me fit part de l'observation suivante dont j'étais déja informé par la voix publique; mais désirant avoir des renseignemens certains, je lui écrivis et le priai de m'envoyer un détail circonstancié du fait.

La femme d'un cordonnier grosse pour la troisième fois, étant sur le point d'accoucher, envoya chercher sa sage-femme ordinaire: celle-ci après l'avoir touchée, et ayant senti une main au passage, déclara ne pouvoir terminer cet accouchement et qu'il fallait appeller un chirurgien. L'homme de l'art suivit les règles prescrittes en l'accouchant par les pieds. arrivé à la tête, il ne lui fut jamais possible de l'avoir; il demanda son collègue en consultation, ils furent d'avis de tirer l'enfant et le firent avec tant de violence qu'ils le décolerent. Dans cette circonstance fâcheuse, ils employerent inutilement le forceps; ce fut encore en vain qu'ils appliquerent des crochets sur différentes parties de la tête. enfin après un travail de plusieurs heures, ils furent obligés d'abandonner la malade et d'avouer leur

insuffisance. Cette femme abandonnée par deux chirurgiens qui jouissent de quelque réputation, se crut perdue sans ressource; il lui était difficile de se persuader qu'elle pût sortir heureusement d'une pareille situation; cependant deux heures après, des douleurs violentes se renouvellerent et favoriserent la sortie de la tête au grand étonnement des chirurgiens, mais à la grande satisfaction de la malade qui un mois après fut parfaitement rétablie.

Il est aisé de concevoir le danger que l'accoucheur fait encourir à sa malade et le peu de succès qu'il doit attendre, en s'opiniâtrant à tirer une tête restée dans l'uterus. une seule réflexion suffit pour démontrer l'inutilité de ses tentatives, elles excitent manifestement la contraction de l'orifice de la matrice, en y portant continuellement les doigts, on l'irrite nécessairement, et cette irritation occasionne un éréthisme plus grand qui s'oppose de plus en plus à la sortie du corps contenu dans cet organe. Si au contraire le chirurgien, bien loin d'agacer l'orifice, le laisse dans la tranquillité et qu'il suscite des contractions dans le fond de la matrice, en l'agaçant légèrement, à quoi on réussit ordinairement par le moyen des frictions sèches sur le ventre, ou avec la main, ou un linge chaud, bientôt l'orifice sera dans le relâchement, ou du moins, son action faible ne formera plus de résistance; alors le fond se contractera avec

la

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

la force convenable et opérera la sortie de la tête. telle est la marche que la nature suit dans une pareille circonstance; il ne lui serait jamais possible de terminer son ouvrage qu'après la cessation de la contraction de l'orifice de la matrice; donc il ne faut pas l'irriter et toute tentative qui excite sa contraction me paraît opposée à la fin qu'on se propose.

Didelot

maître ès arts et en chirurgie. &c &c

No 37